

**Grille d'évaluation des dossiers de candidature au concours
de recrutement des Enseignants-Chercheurs agricoles Session 2021**

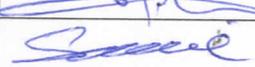
La non conformité avec la discipline et la spécialité du poste demandé est éliminatoire

Recrutement	Grade Maître Assistant	Parcours Enseignement	
		Valeur	Plafond
R1. Cursus et performances universitaires			10
- Ingénieur/ Vétérinaire		4	
- Mastère		1	3
- Post Doc (contrat rémunéré d'au moins 6 mois)		1 /6 mois	6
- Stage de formation à l'étranger (1 mois au minimum en dehors du postdoc)		1 /action	3
- Contrat assistant		2 /année	4
R2. Production scientifique et activités de recherche dans la discipline et la spécialité demandée		V	40
R2.1. Production scientifique : tenir compte du rang R du candidat dans la liste des auteurs et de la valeur de l'impact IF : $(V+IF)*R$ $R=1$ (1 ^{er} ou encadrant), $R=0.75$ (2 ^{ème}), $R=0.5$ (3 ^{ème}), $R=0.25$ (4 ^{ème} et +)			
- Articles impactés avec IF de l'année de publication Thomson Reuters		6/art	} 10
- Brevet international enregistré, Obtention variétale enregistrée		4 /brevet	
- Brevet national enregistré.		2 /brevet	
- Articles indexés Thomson Reuters/Scopus/ Google Scholar/CABI		2/art	
- Articles à comité de lecture		1/art	
- Ouvrage Auteur (hors thèse, master et PFE)		4/ ouv.	
- Chapitre d'ouvrage (hors thèse, master et PFE)		2/chap	
- Communication orale dans une manifestation scientifique avec comité de lecture avec article		1/com	
- Communication orale dans une manifestation scientifique avec comité de lecture avec résumé		0.5/com	
- Communication affichée dans une manifestation scientifique avec comité de lecture avec article		0.5/poster	
- Communication affichée dans une manifestation scientifique avec comité de lecture avec résumé		0.25/poster	
R2.2. Contribution à la Mobilisation des fonds de recherche			
Projet de recherche National / Convention à impact financier (copie du projet)			5
- Coordinateur (premier responsable du projet)		2/projet	
- Membre (attestation du coordinateur du projet)		1/projet	
Projet de recherche International (copie du projet)			
- Coordinateur (chercheur principal, représentant du projet international en Tunisie, premier responsable du projet, etc...)		4/projet	
- Membre (attestation du coordinateur du projet)		2/projet	
R2.3. Cohérence et régularité des activités de recherche dans la spécialité du poste ouvert			5
R3. Activités d'enseignement et d'encadrement		V	15
R3.1. Enseignement (calculé en moyenne annuelle)			
- Cours présentiel avec support		3.0/20h	} 5
- TD avec support		1.0/20h	
- TP avec support		1.0/20h	
R3.2. Encadrement/Co-encadrement			
- PFE/PPFE		1/action	} 2
- Séminaire / Projet dirigé / Stage		0.25/action	
- Participation à des jurys d'examens		0.125/action	
R4. Contribution à la Recherche Développement et rayonnement scientifique		V	5
- Outils d'aide à la décision, Modèle, prototype, logiciel, etc...		3/action	3
- Document technique publié (/attestation AVFA, CT ...)		1/action	2
- Brochure (attestation AVFA, CT)		0.5/action	2
- Expertise pour organismes internationaux ou nationaux,		0.5/action	2
- Animation journée d'information ou de formation et conventions.		0.5/action	2
- Appartenance à une structure de recherche (laboratoire et unité),		1.0	1
- Prix et distinction, participation à des comités scientifiques, des commissions, Organisation d'événements scientifiques, évaluateur d'article, évaluateur de projet, etc...		0.5/action	2
R5. Présentation du dossier			5
R6. Entretien			25
- Présentation orale		6	} 12
- Maîtrise linguistique et communication		7	
- Discussion et réponse aux questions		12	

Les écarts de notation entre les membres du jury ne doivent pas dépasser les 15% faute de quoi les notes extrêmes doivent être éliminées.

1. La pondération se fait en 1er sur les valeurs plafonds des sous rubriques et en second (si nécessaire) sur les valeurs plafonds des rubriques, uniquement lorsque la note accordée au meilleur candidat dépasse la valeur plafond.
2. Score total minimum = 60/100 (même s'il s'agit d'un candidat unique).
3. Toute activité rapportée par le candidat doit être obligatoirement justifiée par des pièces réglementaires (attestations de stage, attestations d'enseignement et d'encadrement, supports pédagogiques signés par le directeur ou le directeur des études ou de stage de l'établissement, notification de soutenance faute de quoi elle ne sera pas considérée dans l'évaluation du candidat.
4. Les versions numérique et papier du dossier doivent être identiques

Signature des membres du jury de recrutement au grade Maître-Assistant de la discipline *Protection des plantes*

	Emargement
Ghazi KRIDA	
Asma Louif	
• Mohamed Ali Tribou	
• Samia Gargoui	
• Synda Boucheur Khech	